



Lous GAFIANS

Le journal de la section de Montpellier

CTSD

Masse

CDAS

Apetiz

Pages 2 : CTSD - décl. liminaire

Page 3 et 4 : CTSD - Compte-rendu

Page 5 : CDAS déclaration liminaire

Page 6 : CDAS Compte-rendu

Page 7 : CDAS fin - Appetiz...

Page 6 : CTMasse Compte-rendu



Monsieur le président,

Vous nous convoquez ce jour pour un CTSD qui paraît très pauvre au vu des documents qui nous ont été fournis mais qui au final nous confirme la continuation et l'approfondissement du PSD dont on pressent dès à présent l'intensification avec le lancement de CAP 2022.

Aujourd'hui comme depuis trop longtemps, il sera question de fermetures, centralisations, transformations et autres fusions, qui n'ont qu'un but : supprimer encore des emplois. Les douaniers en ont assez des réformes dites de « modernisation » dont les résultats sont la suppression de 160 bureaux et brigades sur le territoire au cours de ces 5 dernières années et la dégradation du service rendu au public.

Et ce ne sont pas les sept emplois hypothétiques que vous projetez pour l'interrégion en 2018 qui viendront combler les manques de personnel et reconstituer le maillage indispensable à l'accomplissement des missions douanières.

Dans notre pays où 3 millions de personnes sont privées d'emploi, où la moitié des salariés présentent des niveaux élevés d'anxiété, où près du quart sont en état d'hyper stress et où 6 % sont atteints de dépression, la douane ne fait pas exception. Le bilan social 2016 de notre administration l'illustre parfaitement, avec l'augmentation de la quasi-totalité des indicateurs de maladies et d'accidents. Dans ce contexte, l'instauration d'un jour de carence en cas d'arrêt de maladie est une honte et une injustice que nous dénonçons.

Cela fait la transition avec l'unique point de l'ordre du jour soumis à vote, car il est à ce stade fondamental de rappeler pourquoi la CGT milite activement pour la diminution de la durée hebdomadaire du travail et en faveur des 32 heures. Mais ce n'est pas pour autant que nous restons sourds aux desiderata des agents de Port-Vendres.

Cependant, la CGT tient à un suivi sérieux de la santé au travail des collègues. En cela, la remise des indicateurs sociaux locaux que nous attendons depuis 2014 nous permettra de nous faire une idée plus précise de la situation.

Voilà qui nous amène à la démarche BEAT que vous avez décidé d'engager en dépit du vote unanimement défavorable des représentants du personnel compte tenu des conditions dans lesquelles vous envisagez de la mener. Sérieusement, quels moyens avez-vous à consacrer à cette démarche ?

Et pour en revenir à CAP 2022, pouvez-vous nous en dire plus sur la manière dont l'administration entend concilier amélioration des services publics en douane, modernisation de l'environnement de travail des agents et baisse rapide des dépenses publiques ?

D'ores et déjà la feuille de route du comité d'action publique 2022, à savoir : « transferts entre différents niveaux de collectivités publiques, transferts au secteur privé voire abandons de missions » nous fait craindre des décisions sanglantes pour l'ensemble des administrations, dont la nôtre. Nous sommes une administration publique de contrôle et voulons le rester.

Les élus du SNAD CGT

Avant d'ouvrir la séance, le directeur inter-régional, (président du CTSD), a souhaité évoquer le discours du Président de la République sur les violences faites aux femmes et les initiatives mises en œuvre par Bercy et la DGDDI en la matière.

Le SNAD-CGT a fait une déclaration préalable, ainsi que l'USD-FO.

Le président a ensuite commenté les sujets abordés dans les déclarations. Il a précisé au passage que l'évolution des CROC en CRPC était en attente d'une instruction de la DG. En clair le sujet a donc été mis à l'ordre du jour par le DI afin de nous informer que nous n'en saurions pas plus pour le moment.

Concernant CAP 2022, il a déclaré prendre connaissance comme nous des chantiers qui s'ouvrent. A propos du jour de carence, no comment, ce n'est pas du ressort local.

Pour les indicateurs sociaux que nous demandons depuis des mois,, il a affirmé qu'ils seraient adressés aux représentants du personnel dès le lendemain du CTSD, soit mercredi 29 novembre. (chose faite)

Il a évoqué succinctement les sujets de Port-Vendres, la démarche BEAT (Bien Etre Au Travail) et le PPCI (pôle Performance Pilotage et Contrôle Interne), précisant que ces points allaient être évoqués plus en détail dans le cadre de l'examen de l'ordre du jour du CTSD.

1- Changement du régime horaire de la BSE de Port-Vendres (seul sujet soumis au vote)

Depuis 2006 le régime horaire de la BSE est de 36h00 avec 30 CA, 6 ARTT, et 2 jours de fractionnement. Le 11 octobre dernier, les 24 agents de l'unité ont voté majoritairement pour changer d'horaire et passer à 37h30 avec 30 CA, 14 ARTT et 2 jours de fractionnement (18 pour, 4 contre et 2 agents qui n'ont pas participé au vote). Le CTSD devait donc émettre un avis et voter sur cette proposition de changement d'horaire.

Le SNAD-CGT a tenu à rappeler que nous étions favorables, avant toute chose, à une réduction du temps de travail, a fortiori quand il s'agit de travail pénible. Nous avons précisé cependant que nous allions tenir compte de la demande majoritaire des agents de la BSE, en notant qu'il n'y avait pas non plus l'unanimité en faveur de ce changement d'horaire.

Interpellé sur le fonctionnement de la BSE, notamment sur les « équipes fixes », le DR de Perpignan a répondu que si l'introduction d'une plus grande souplesse pouvait contribuer à améliorer les résultats, il n'y verrait pas d'inconvénient. Précisant que « les résultats de la BSE ne sont pas bons »

Concernant le fonctionnement plus général de l'unité, Mr Dionet a rappelé qu'un nouveau CSDS allait prendre ses fonctions à la fin de l'année.

Vote pour : CFDT – Solidaires– UNSA – USD FO
Abstention : SNAD CGT (Ex-plication de vote reprise dans nos propos ci-dessus)

2- Perspectives interrégionales 2018

Le Président nous annonce « prudemment » (il faut attendre le vote en comité technique de réseau) que les effectifs de la DI vont être augmentés de 8 emplois pour 2018, 6 OP/CO AG/CI et 2 surv.

Les 13 emplois du fait de la suppression de la RR de Toulouse sont ventilés à l'intérieur de la DI

Les heureux gagnants sont :

- 🔵 + 7 le centre d'expertise de Blagnac : les effectifs passent à 45.
- 🔵 + 9 la RI : les effectifs montent à 34.
- 🔵 + 1 adjoint au DI
- 🔵 + 1 emploi au pôle Performance Pilotage et contrôle interne.
- 🔵 + 1 conseiller de prévention qui assurera l'examen des demandes, se déplacera dans les services, devra faire remonter les difficultés qui pourraient poindre et assurera la conduite de la démarche BEAT (Bien Être Au Travail)
- 🔵 + 2 emplois surv qui seront mis sur des PPF de la DI (il y en a 7)

Pour le CVA d'Eauze, 1 Paris Spé va être demandé

Nous en avons profité pour alerter le DI sur la souffrance dans les services et les tensions qui se dessinent ici ou là. (les centres de viticulture, la RI....)

Le DI nous affirme qu'il y a une baisse de la charge de travail dans les services « vous ne la voyez pas, mais elle est réelle»

No comment.....

CTSD - La suite

Nous saluons cependant l'abondement des effectifs dans les services ciblés.

La démarche BEAT (Bien Etre Au Travail)

Répondant au passage à la question posée par le SNAD-CGT en déclaration préalable, le président a confirmé qu'il n'aurait pas les moyens suffisants pour déployer son action au-delà d'un service sur l'interrégion.

Il a précisé qu'il créait un emploi de conseiller de prévention à temps complet sur la DI. Cette fonction est actuellement exercée par un agent du service général commun DI/DR à hauteur de 20 % de son temps. Le DI « récupère » à l'occasion un agent SG à 100 %.

L'agent qui sera chargé de la prévention aura aussi en charge la mise en œuvre de la démarche BEAT.

Création d'une fonction d'adjoint au directeur inter-régional et d'un pôle PPCI (Performance, Pilotage et Contrôle Interne)

Le DI a justifié la création de ce poste d'adjoint par la charge de travail qui se situe à ce niveau administratif de l'interrégion.

Cette nouvelle fonction devrait permettre d'améliorer la qualité du pilotage de notre interrégion tout en allégeant la charge quotidienne du DI et des chefs du PAE et du PLI.

Nous avons fait remarquer au président que nous souhaiterions qu'il soit aussi sensible, et qu'il adopte le même type de solution (orga/effectifs), lorsque nous lui soulevons les problèmes identiques de charge de travail et de qualité du service rendu que rencontrent nos collègues dans les services.

En réponse, le directeur inter-régional a affirmé ne pas méconnaître les situations de tensions qu'ont rencontré ou que rencontrent des services, notamment les phénomènes de « pics » et de « bosses ». Pour notre part nous avons l'impression très nette que ces pics et ces bosses sont en train de se transformer en vastes plateaux au vu de leurs durées dans le temps.

Le PPCI sera vraisemblablement calibré à deux agents, dont l'un (CCG) qui est actuellement affecté au pôle GRH et Performance de la DI.

Projet de fusion des BSI d'Arles et Nîmes

Le président a précisé qu'à ce stade du projet, il n'y avait pas lieu d'envisager la tenue d'un groupe de travail. Il s'inscrit dans une chronologie. Selon lui, il faut que la fermeture de la BSI d'Arles soit préalablement décidée par la DI de PACA. Le processus institutionnel (GT – CHSCT - CTSD) sera engagé plus tard.

Nous avons contesté pour notre part, qu'une fois de plus, l'administration n'envisage le déclenchement de ce processus de consultation qu'une fois son projet arrêté et la fermeture du service décidée.

Questions diverses

Entre autres, ont notamment été abordés :

- 🔵 Le malaise important à la Recette interrégionale.

Le président a été alerté par les représentants du personnel sur la gravité de la situation au sein de ce service, et de l'urgence pour l'administration à s'en préoccuper. Nous avons précisé que plusieurs agents selon nos informations étaient en « grande souffrance ».

- 🔵 La situation tendue au service RH de l'interrégion.

Nous avons interpellé le président qui, en tant que DI, ne peut ignorer les difficultés que rencontrent les agents du service RH. Nous avons insisté sur l'urgence qu'il y avait à trouver une solution, s'agissant selon nous, avant tout, d'un problème d'effectifs.

Nous avons fait remarquer à l'administration que d'une manière générale, dans les services douaniers, la conscience professionnelle des agents les amenait souvent à repousser les limites du supportable, avant de craquer. Au cas particulier d'un service RH, nous avons insisté sur le fait que, traitant des dossiers personnels de leurs collègues, les agents RH supportaient une pression induite accrue.

En réponse, le président a affirmé que, comparée avec d'autres DI, la situation du service RH de Montpellier n'était pas défavorable. Nous lui avons demandé de nous préciser quels éléments de comparaison avaient été appréciés.

CTSD - fin / CDAS - déclaration liminaire

Le DI a été dans l'incapacité d'amener un début de réponse, se réfugiant derrière une nécessaire prudence à dévoiler ces informations comparatives. Le SNAD CGT a regretté cette attitude qui interdit – de fait - toute discussion sur un sujet aussi important.

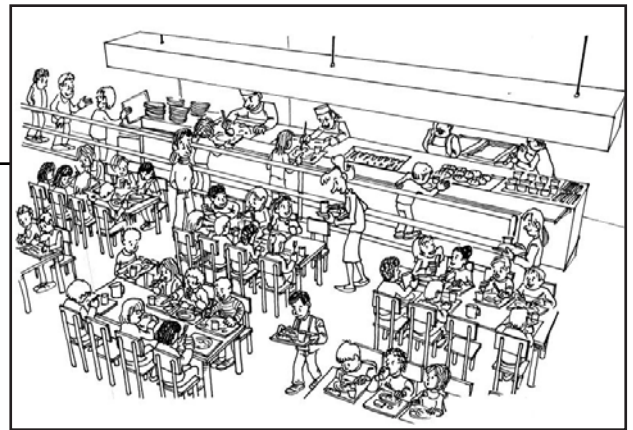
Monsieur Kaltenbach a quant à lui insisté sur le fait qu'en 2018 des changements allaient intervenir qui devraient bien entendu alléger la charge de travail du service. Il s'agit notamment selon lui des bénéfices tirés de l'abandon du SIGRID au profit de SIRHIUS. Cela devrait aussi impacter l'organisation et le fonctionnement du service RH.

Bref, tout ira mieux demain...

L'administration a enfin émis l'idée de faire appel, dès que possible, à un agent Paris-spécial.

ATTENTION !!!

De nouvelles applications arrivent sur la DI
PNR pour MMA et SIRHIUS pour la DI



Restauration et logement : des progrès à faire !

À l'image de notre société, la dématérialisation se développe à outrance dans nos administrations.

L'exemple type en est la carte APETIZ qui a remplacé le ticket restaurant. Ce nouveau système, sensé apporter simplicité et universalité se révèle coûteux, source de dysfonctionnements et donc refusé par beaucoup de restaurants et de commerçants. Devant la pénurie de l'offre, beaucoup d'agents ne pouvant utiliser cette carte y renoncent et se trouvent exclus de la prestation restauration.

La CGT revendique une restauration collective pour tous et à défaut une réflexion sur un système alternatif accepté partout.

Autre poste inquiétant : Le logement.

Devant les tarifs prohibitifs de la résidence « Le Propylée », la délégation a déjà rendu deux T3 et un troisième est sur la sellette. Dans un département où le marché locatif est très tendu, l'offre offerte aux agents se trouve réduite à sa portion congrue.

La CGT défend un accès au logement pour tous les agents qui soit en adéquation avec leurs moyens financiers.

À l'heure où les conditions de travail sont de plus en plus difficiles pour les agents, il est de notre devoir de leur assurer les meilleures conditions possibles dans leurs besoins de base.

Les représentants CGT Finances



CDAS - Compte-rendu

En préambule de ce CDAS, vos représentants ont énoncé les difficultés engendrées par la carte APETIZ ainsi que l'offre de logements proposée par les services sociaux qui se dégrade. (voir déclaration liminaire ci-jointe).

Point sur les principales actions réalisées en 2017 :

► Galette de janvier pour les retraités: Très grand succès comme d'habitude. Cette journée reste très importante pour les agents retraités très sensibles à ce jour, riche en lien social.

► Sortie actifs: Journée Bowling Star (133 participants). Retours positifs sur une journée qui a proposé de multiples activités en plus du bowling.

► Sortie retraités: Avignon, Palais des Papes (111 participants). Très bons retours mise à part la promenade bateau moins appréciée des participants.

► Voyage enfants Toussaint: Europa-Parc (38 enfants sélectionnés sur 60 inscriptions)

Noël 2017 : Cirque Bouglione

L'arbre de Noël aura lieu exceptionnellement le samedi 06 janvier 2018. Le cirque Bouglione qui s'installe le 23 décembre sur Montpellier ne laisse que cette date pour permettre aux agents partis en vacances d'être présents.

Principales actions pour 2018 :

► La galette des retraités sera renouvelée.

► Sortie actifs : Cette sortie se fera pour la première fois le week-end du 23 au 25 mars 2018 à Targassonne (Pyrénées Orientales). Elle offre la possibilité à chacun d'opter le samedi soit pour la pratique du ski alpin ou du ski de fond soit pour une sortie raquettes. Des animations sont prévues les soirs à la résidence et le dimanche sera une journée commune avec visite d'un séchoir (de charcuteries !) avec dégustation. L'aller et le retour se feront en bus. Cette sortie s'adresse à tous. 60 places sont ouvertes. Les prix seront variables selon l'option choisie le samedi.

► Séjour enfants :

Cette année, deux séjours sont ouverts conjointement pour les vacances de Toussaint 2018.

- Un séjour à Eurodisney pour les 7/13 ans (20 places)

- Un séjour Paris Spectacles pour les 14/17 ans (15 places) qui comprend la visite d'un atelier professionnel de photographe, la participation à une émission TV, un spectacle et la visite du musée Grévin. Le trajet A/R Montpellier/Paris groupera les enfants et les adolescents sur les mêmes lignes TGV.

► Sortie retraités :

Journée "Narbonne et les écluses" organisée en juin ou septembre 2018.

Cette journée comprend aussi une visite de parc à huîtres et moules, et la pause méridienne aux « Grands Buffets » de Narbonne !!!

► Chèques CESU 6/12 ans :

Nous rappelons à tous les agents qu'ils peuvent être bénéficiaires de chèques CESU (Chèque Emploi Service Universel) qui permettent une aide financière aux parents de 200 à 400 euros /an et par enfant de 6/12 ans pour une garde à domicile (ou hors domicile), l'accompagnement des enfants sur le trajet domicile/école, le soutien scolaire ou des cours à domicile. Seulement 13 % des personnes éligibles au CESU sur le département bénéficient de cette aide. N'hésitez pas à vous tourner vers les services sociaux pour en faire la demande !

► EPAF :

En 2017 a été constatée une légère diminution du nombre de participants aux séjours enfants et dans le domaine Vacances/Loisirs. Une réflexion de l'EPAF est en cours sur ce sujet.

Pour information, dans l'Hérault, 256 enfants ont profité des séjours EPAF (colonies).

► Séjours groupes retraités :

Un séjour autofinancé (à la charge des retraités) en résidence EPAF est organisé du 8 au 15 septembre 2018 au château de Ballan-Miré (Indre-et-loire).

CDAS fin / CTMasse - Compte-rendu

Points divers :

🔗 Délégation action sociale:

Le CDAS a donné son appui favorable au renouvellement du mandat du délégué Monsieur Patrice FOUTIAU pour 5 ans.

Une assistante sociale supplémentaire, Madame Fouzina BELABBES, est arrivée au premier septembre 2017. Nous vous informons par ailleurs qu'une infirmière intégrera la délégation à partir de janvier 2018.

🔗 Logement: Un logement type T1 est actuellement libre à PALAVAS et un second se libère en décembre. Contactez la délégation si vous êtes candidat.

Les représentants CGT Finances CDAS

La carte APETIZ nous laisse sur notre faim....

Voici un an que la dématérialisation des titres-restaurant est entrée en vigueur dans notre administration, il est temps de faire le bilan.

Sur le papier... que des avantages

- 🔗 Carte à puce avec un code à 4 chiffres
- 🔗 Format idéal pour se glisser dans le portefeuille
- 🔗 Possibilité de régler ses achats aux centimes près
- 🔗 Chargement du compte beaucoup plus rapide

Dans la réalité... pas que...

- 🔗 La carte est plafonnée à 19€ par jour, et il est très difficile de dépenser l'argent au quotidien
- 🔗 Impossible d'aider un proche (enfant étudiant par exemple)
- 🔗 Pas d'utilisation possible les dimanches et jours fériés pour les bureaux uniquement

Une question peut se poser : La numérisation à outrance de la vie quotidienne n'exprime-t-elle pas une volonté de contrôle accru des faits et gestes des citoyens que nous sommes ?

Les montants cumulés inutilisables vont finir par nous décourager et nous contraindre à abandonner le système.

Il s'agit de toujours limiter davantage les petites libertés de chacun !

N'oublions pas une chose, on perd de la souplesse dans l'utilisation de notre argent !! car c'est bien de notre argent dont il est question !!

Ce qu'on ne nous a pas dit... Le solde du compte est millésimé !

Les titres 2017 sont utilisables jusqu'au 28 février 2018

Par la suite...

🔗 du 1^{er} au 15 mars 2018

Chaque bénéficiaire doit faire la demande d'échange de titres périmés sur son espace perso depuis le site APETIZ ou l'application mobile, au plus tard le 15 mars

🔗 du 16 au 31 mars 2018

L'employeur reçoit un mail, et doit valider les échanges.

🔗 courant avril 2018

L'échange des titres interviendra sur les comptes des bénéficiaires.

La demande d'échange est imposée par le dernier alinéa de l'art R3262-5 du code du travail :

Les titres-restaurant ne peuvent être utilisés en paiement d'un repas à un restaurateur ou à un détaillant en fruits et légumes que pendant l'année civile dont ils font mention et durant une période de deux mois à compter du 1er janvier de l'année suivante. Aucun titre émis durant l'année en cours ne peut être utilisé par le salarié tant qu'il n'a pas utilisé tous les titres émis durant l'année civile écoulée. Les titres non utilisés au cours de cette période et rendus par les salariés bénéficiaires à leur employeur au plus tard au cours de la quinzaine suivante sont échangés gratuitement contre un nombre égal de titres valables pour la période ultérieure.

En ouverture de ce CTM, et en suite des déclarations du Président de la République sur les violences faites aux femmes, le Président nous assure être très attaché aux valeurs d'égalité homme/femme et nous demande d'être collectivement vigilant et engagé.

Ce dernier CT Masse de l'année est traditionnellement consacré au bilan des travaux engagés sur les cités du ressort des DR de Montpellier et Perpignan au titre des programmations immobilières 2016 et 2017. La SOGIMA, qui était maître d'œuvre des travaux depuis 15 ans, ne souhaite pas continuer et c'est un bilan final d'exercice qu'elle nous présente.

Dans l'ordre de remontée depuis la frontière (on est douanier on ne se refait pas) :

► Bourg Madame : après la façade rénovée en ITE (isolation thermique par l'extérieur) pour améliorer la performance énergétique de la cité, les travaux de réfection des enrobés parking s'achèvent, ainsi que le remplacement des volets, des portes d'entrée et la rénovation du réseau d'évacuation des eaux pluviales.

► Le Boulou : le ravalement des façades s'achève, ainsi que la rénovation de l'enrobé du parking et la construction d'une clôture d'enceinte dans le cadre de la « résidentialisation » des cités douanières. Le portail automatique sera posé courant décembre, à noter que le portillon est sans code ni badge. Les bancs extérieurs vont être repeints et les entrées carrelées.

► Agde : la réfection des façades est terminée, à noter de nombreuses « surprises » lors du grattage de l'ancienne façade.... Réalisation de la VMC et de la rénovation du réseau d'eau potable

► Montpellier : la VMC est installée, mais les locataires du 3^{ème} étage se sont plaints de son bruit excessif. Constatation faite par la SOGIMA qui craint même un problème acoustique sur l'environnement immédiat. L'entreprise devrait solutionner le problème en liaison avec le fabricant. A prévoir sur cette cité : le changement des canalisations en fonte

► La Grande Motte : La rénovation des salles de bains est (enfin) terminée, mais des remontées se font jour concernant l'électricité de ces pièces qui serait déjà défaillante. Là encore, l'entreprise s'engage à intervenir pour trouver une solution. Réalisation de l'interphonie et de l'enrobé du parking.

Au titre des questions diverses et travaux hors programmation immobilière :

► la réparation de l'aire de jeux du Boulou est toujours en suspens, le devis réalisé étant un peu trop onéreux. De nouvelles entreprises vont être sollicitées.

► Le stockage des conteneurs à ordures de Montpellier a été solutionné par la construction d'une aire dédiée par les services de la mairie

► suite à une intrusion dans un logement à Sète, un devis a été réalisé pour le changement et la sécurisation des barillets des logements. Le devis se montre onéreux mais ce sera fait...

Orange va y faire une étude pour le passage à la fibre

► Pour la cité de Narbonne, une étude va être faite pour la sécurisation : finaliser les grillages de séparation, interphonie ?

► la question de l'eau à Agde reste épineuse. Des dysfonctionnements de compteurs sont observés. Il sera demandé au délégataire du service de l'eau sur Agde de procéder à un ré-étalonnage des compteurs. Pour ce qui est de la cuve de gaz, elle va être enlevée gratuitement par le fournisseur vu qu'il n'assure plus la livraison.

Nous passons ensuite à l'état des impayés : nous ne pouvons que déplorer et nous insurger que la nouvelle politique de l'agence comptable soit « faire payer à tout prix et quelles que soit les circonstances et tant pis pour les locataires ». Les saisies sur salaires tombent comme les cuirassiers à Reichshoffen, mettant des locataires déjà en difficulté dans la détresse.

Sur notre interpellation le DI se dédouane en arguant qu'il s'agit d'un sujet sur lequel il n'a aucune prise.

A compter du 1^{er} janvier, le service de la masse aura obligation, pour toutes interventions, de passer par les marchés publics signés par la région.

Nous passons enfin à la commission d'attribution des logements : de nombreuses demandes ont été faites en cette fin d'année, tant de collègues mutés que d'agents souhaitant changer de logement. Toutes les demandes d'agents, actifs comme retraités, ont pu être satisfaites.

« LA MASSE DES DOUANES, UN TOIT POUR LES DOUANIERS »

Vos élus en CTM
Elian Bernabé et Christelle Coëffard